

Face aux défis mondiaux et aux multiples crises telles que le changement climatique, les conflits armés et les pandémies, les Objectifs de développement durable sont menacés. En accord avec notre engagement envers l'Accord de Paris, l'Agenda 2030 pour le développement durable et le Nouvel agenda urbain, ainsi qu'en reconnaissant l'impératif d'une transition transformative, équitable et juste dans le secteur mondial des transports, nous, les parties prenantes soussignées, nous engageons par la présente à respecter les principes énoncés dans cette Charte pour une mobilité juste. Cette charte repose sur la compréhension que la mobilité est un droit humain fondamental, et que la transition vers des systèmes de transport à faibles émissions de carbone doit prioriser l'équité, la dignité, la sécurité et la durabilité pour tous les citoyens.

Les signataires **s'engagent** à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à bien en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, en déployant des efforts pour limiter l'augmentation à 1,5 degré Celsius. Sans le secteur des transports, qui représente actuellement 23 % des émissions mondiales de CO2, les objectifs de l'Accord de Paris ne peuvent être atteints.

Croyant pleinement aux solutions de mobilité juste qui permettent un accès équitable aux opportunités et aux biens pour tous de manière durable.

Conscients du besoin d'industries et d'entreprises de mobilité respectueuses du climat et justes.

Reconnaissant la nécessité d'emplois inclusifs, équitables, centrés sur les travailleurs et décents dans le secteur des transports, qui permettent un environnement de travail digne et des moyens de subsistance décents.

Soulignant le manque d'accès équitable à la mobilité pour des villes et des communautés vivables, dû à des systèmes de transport inabordables, inaccessibles, inefficaces et incomplets.

Contribuant à surmonter un secteur des transports dominé principalement par des hommes. Les femmes, les personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés rencontrent des obstacles systémiques qui entravent leur inclusion socio-économique et leurs opportunités de prospérer, tout en étant plus vulnérables à la violence et au harcèlement, et constamment sous-représentés dans les processus décisionnels.

Mettant en avant l'importance particulière de l'alignement de la Charte avec les Objectifs de Développement Durable 1 (Pas de pauvreté), 3 (Bonne santé et bien-être), 5 (Égalité entre les sexes), 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, innovation et infrastructure), 11 (Villes et communautés durables), 13 (Lutte contre le changement climatique).

Accueillant favorablement une forte reconnaissance de la Charte dans le cadre du processus de la Décennie des Nations Unies pour les Transports Durables.



Principes

• Un accès aux opportunités équitable et respectueux du climat :

- o Garantir l'accès aux opportunités sociales et économiques telles que l'éducation, le travail et les soins de santé pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'appartenance ethnique, de la religion, de l'origine socio-économique ou des capacités personnelles . En outre, garantir l'accès aux biens, aux marchés et aux services pour répondre aux besoins quotidiens des personnes et des entreprises.
- Assurer l'accès, tel que défini dans l'ODD 11.2, à des systèmes de transport sûrs, abordables, accessibles et durables pour tous, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant un système de transport durable qui inclut la marche et le vélo, les modes de transport partagés et les transports publics.
- Atténuer l'impact du changement climatique sur les communautés marginalisées et vulnérables grâce à une planification urbaine et de mobilité inclusive et à des solutions basées sur la nature.

• L'inclusion dans le secteur des transports :

- Garantir les besoins des voix sous-représentées dans la prise de décision, telles que les femmes, les personnes âgées et les enfants, ainsi que les personnes handicapées, dans la planification et la fourniture d'infrastructures et de services de mobilité par le biais de processus participatifs.
- En reconnaissant les disparités entre les sexes, s'attaquer à la sous-représentation des femmes dans le secteur des transports et soutenir et encourager leur participation active dans les rôles décisionnels, en tant que planificatrices et travailleuses.
- Œuvrer à l'élimination de la violence et du harcèlement fondés sur le sexe et sur les groupes minoritaires et offrir aux femmes des options de mobilité appropriées, y compris la reconnaissance de leur rôle de personnel soignant, afin d'améliorer leur participation économique et sociale.

¹Genre, égalité et inclusion pour une transition juste dans l'action climatique: Guide Pratique. Genève : Bureau international du travail, 2024. © OIT. Page 8

²Se réfère aux services de transport organisés de manière informelle; également appelé transport adapté ou transport artisanal (« paratransit » en anglais).



• Des emplois équitables et dignes :

- Reconnaissant la prévalence des emplois sous-payés et dangereux, plaider pour des salaires équitables, des droits du travail, une protection sociale et des conditions de travail sûres pour tous les travailleurs du secteur des transports, y compris ceux qui travaillent dans le secteur populaire des transports et dans des rôles nouveaux et en évolution.
- Encourager la transition équitable et le développement de compétences et de carrières adaptées dans le secteur des transports afin de remédier aux conséquences des pertes d'emploi et des déplacements de population.
- Assurer une transition harmonieuse et inclusive de la main-d'œuvre, qui soit accessible, favorise la diversité et donne la priorité à la dignité, à l'égalité, à l'inclusion et à l'équité entre les hommes et les femmes.

• Industries et entreprises de mobilité respectueuse du climat :

- Reconnaissant l'urgence de l'action climatique, soutenir une transition écologique et juste des industries du transport ainsi que le développement de chaînes de valeur et de pratiques circulaires et respectueuses du climat, en mettant l'accent sur la transition vers des systèmes à zéro émission.
- Encourager les modèles et pratiques d'entreprise responsables et durables qui donnent la priorité à la préservation de l'environnement et à la responsabilité sociale.

• Des infrastructures accessibles et résistantes au climat :

- o Permettre la participation par le développement d'infrastructures libre de tout obstacle pour tous.
- Garantir une participation inclusive à la planification des infrastructures et appliquer les principes de conception universelle pour garantir l'accessibilité pour tous, en particulier pour les communautés mal desservies.
- o Investir, en réponse aux défis posés par le changement climatique, dans la marche, le vélo, les modes partagés et les transports publics sûrs, attractifs et résistants au changement climatique, ainsi que dans les infrastructures ferroviaires, y compris une gestion des catastrophes pleinement opérationnelle.

• Des transports populaires intégrés et autonomisés :

- Reconnaître le rôle vital des transports populaires dans l'accès à la mobilité et recueillir des données pour mieux comprendre leur ampleur, leur impact, leurs modèles économiques et leur potentiel de décarbonisation.
- Soutenir la transition vers un secteur de transport populaire respectueux du climat, socialement juste et économiquement viable par le biais d'une consultation intensive des parties prenantes,



d'une formation professionnelle, d'une assistance technique et d'un accès au financement, en mettant l'accent sur l'impact social et l'inclusivité.

 Intégrer les services de transport populaire existants et les parties prenantes dans la planification et la politique urbaine et de transport. Atténuer les pertes d'emplois pendant la transition en intégrant les services de transport existants et les parties prenantes dans la planification urbaine. Plaider en faveur de l'amélioration des conditions des travailleurs informels, telles que la protection sociale et la sécurité, tout en veillant à ce qu'ils aient une voix dans les discussions.

• Promotion de la mobilité électrique :

- Reconnaître le potentiel d'emplois verts décents, exploiter les possibilités offertes par l'industrie des véhicules électriques pour créer des emplois verts et autonomiser les femmes et les groupes marginalisés.
- Plaidoyer pour l'intégration de la mobilité électrique dans les systèmes de transport public et partagé afin de maximiser l'efficacité et d'accélérer l'utilisation des énergies renouvelables, en se concentrant sur les bus électriques et les 2-3 roues électriques, réduisant ainsi la dépendance à l'égard des voitures particulières.
- Reconnaître le pouvoir d'achat conjoint des régions et des villes, promouvoir les marchés publics écologiques pour les contrats de transport public, les flottes propres ainsi que le transport de marchandises et de services sur le dernier kilomètre.

• Données, transparence et planification :

- Garantir une meilleure collecte de données, couvrant tous les modes de transport tels que la marche, le vélo, les 2-3 roues, les transports populaires et les transports publics, afin d'améliorer la gestion et la prise de décision.
- Reconnaître les défis liés à la collecte de données, promouvoir la transparence dans la gestion des données sur la mobilité, en particulier les données ventilées par sexe et d'autres caractéristiques démographiques, afin de mieux répondre aux besoins de tous les citoyens.
- o Promouvoir le développement et l'utilisation de systèmes de données interopérables complets pour une planification urbaine et régionale efficace.



Mise en œuvre à différents niveaux

- 1. Gouvernements locaux et infranationaux:
 - Planification urbaine et infrastructure: Les villes devraient donner la priorité au développement et à l'exploitation d'infrastructures et de services sûrs, pratiques et accessibles pour les piétons, les cyclistes et les transports publics, pour tous les groupes et réalités. Mettre en œuvre des stratégies d'urbanisme résilientes pour faire face aux impacts du changement climatique et réduire la vulnérabilité des communautés marginalisées telles que les zones d'habitation informelle.
 - Intégration des transports populaires : Œuvrer à l'intégration des services de transport populaire, en reconnaissant leur rôle dans la création d'emplois et l'accès aux services de mobilité. Collaborer avec les communautés locales et les acteurs du transport populaire pour assurer une transition harmonieuse, inclusive et juste.
 - Gestion des données sur la mobilité: Investir dans des systèmes de données complets pour améliorer la planification des transports et de la mobilité, y compris des informations en temps réel pour les utilisateurs et les opérateurs. Utiliser les données de mobilité pour améliorer la sécurité routière et la qualité de l'air. S'engager dans des partenariats avec des fournisseurs de technologie pour des solutions innovantes, y compris des portails de données ouvertes.

2. Supranational et national:

- Cadres politiques et législation : Élaborer et mettre en œuvre des politiques qui favorisent des salaires équitables, une assurance sociale et des conditions de travail sûres, y compris pour le personnel soignant dans le secteur des transports, tous modes confondus. Encourager une législation qui protège les travailleurs, facilite le dialogue social et soutient la transition vers des systèmes de mobilité sans émissions et des pratiques commerciales durables.
- Financement et allocation des ressources : Souligner l'importance du financement à long terme, développer et adapter des modèles de financement durables, éliminer les subventions nuisibles et allouer des ressources adéquates pour une transition juste et inclusive.
- Éducation et formation : Mettre en place des programmes de formation et de renforcement des capacités afin de doter les travailleurs des compétences nécessaires à l'évolution des rôles dans le secteur des transports. Collaborer avec les établissements d'enseignement et les acteurs du secteur pour combler les lacunes en matière de compétences et garantir une main-d'œuvre qualifiée.



• **Promouvoir l'égalité des sexes :** Mettre en œuvre des politiques visant à accroître la représentation et le maintien des femmes dans le secteur des transports, tant au niveau de l'emploi que de l'esprit d'entreprise et de la prise de décision. Soutenir les initiatives visant à lutter contre la violence fondée sur le sexe et à promouvoir l'émancipation économique des femmes dans l'industrie de la mobilité.

3. La communauté internationale:

- Principes et accords mondiaux: Établir des principes mondiaux pour une transition juste en matière
 de mobilité, en encourageant la coopération entre les nations pour traiter les impacts sociaux,
 économiques et environnementaux. Participer aux accords et forums internationaux, tels que le C40 «
 Cities Climate Leadership Group », ICLEI « Local Governments for Sustainability », le Forum international
 des transports, le Forum urbain mondial et d'autres sites similaires pour partager les meilleures pratiques et coordonner les efforts.
- Soutien financier: Fournir un soutien financier et des incitations aux pays à revenus faibles et moyens pour qu'ils adoptent des pratiques de mobilité durable et juste. Encourager les investissements privés dans la mobilité durable. Faciliter le transfert de technologies vertes et le partage des connaissances pour soutenir les efforts mondiaux tout en tenant compte du contexte local. Permettre et promouvoir des instruments et des structures de financement supplémentaires, y compris des instruments et des structures de financement innovants.
- Recherche et partage des connaissances: Investir dans des initiatives de recherche pour comprendre les défis mondiaux et les opportunités dans le secteur des transports. Faciliter les plateformes de partage des connaissances pour que les décideurs politiques, les experts du secteur, la société civile et les universitaires puissent échanger leurs points de vue et leurs meilleures pratiques.

4. Collaboration entre niveaux et acteurs:

• Partenariats multipartites: Faciliter les partenariats entre les villes, les pays et la communauté internationale pour œuvrer collectivement en faveur d'une mobilité juste et durable. Engagez un dialogue ouvert avec les entreprises et la société civile pour garantir une approche holistique de la transition.



- Partenariats entre les secteurs public et privé: Renforcer les relations de collaboration entre les secteurs public et privé afin d'exploiter les potentiels d'innovation, d'efficacité et d'investissement pour la fourniture d'infrastructures et de services de transport. S'appuyer sur des approches collaboratives avec des responsabilités clairement définies et des accords contractuels équitables et transparents.
- Initiatives et programmes communs : Collaborer à des initiatives et programmes communs, tels que la « Charte de Hambourg pour une mobilité juste », afin de mettre en commun les ressources, de partager les expériences et de relever collectivement les défis. Établir des plateformes pour un dialogue continu et un échange d'informations entre les parties prenantes à différents niveaux.

Pour mettre en œuvre efficacement ces principes, nous proposons d'établir une Plateforme de transition pour la mobilité juste, hébergée par la GIZ. Cette plateforme servira de ressource complète accessible par le biais d'une page web dédiée, fournissant des publications pertinentes et des informations sur les événements à venir. Elle facilitera le dialogue continu entre les décideurs politiques, les entreprises de transport, les organisations de la société civile et les experts universitaires, favorisant l'apprentissage mutuel et inspirant des décisions politiques impactantes.

En adhérant à cette charte, nous nous engageons à créer un avenir plus juste et plus durable pour la mobilité, en reconnaissant son rôle essentiel dans l'évolution des sociétés à travers le monde. La collaboration à différents niveaux et la synergie des efforts garantissent que la transition vers une mobilité durable et juste soit complète, inclusive et ait un impact à la fois au niveau local et au niveau mondial.































Sustain2030





















